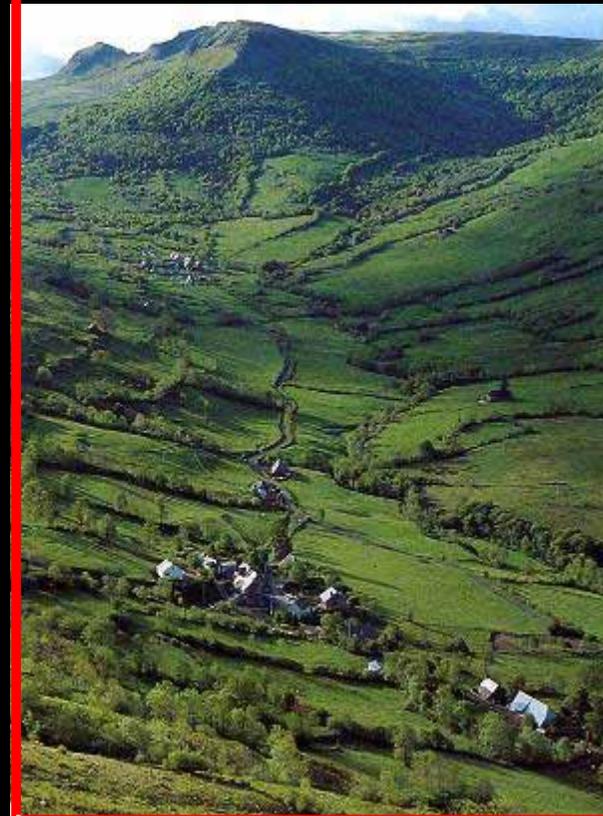




PAYSAGES ET BATIMENTS AGRICOLES

Réflexions pour l'insertion
des bâtiments agricoles
dans le paysage.



Caue du Cantal
20 rue Guy de Veyre 15000 AURILLAC
Tél : 04-71-48-50-22 / Fax : 04-71-48-24-71

IMPACT VISUEL LIE A

- L'IMPLANTATION
- L'ASPECT EXTERIEUR
- LES ABORDS DE LA CONSTRUCTION

L'IMPLANTATION

AGIR SUR L'IMPLANTATION

- 1 - En préférant les points bas dans le relief ou à flan de coteau.
En évitant les lignes de crête.
- 2 - En s'implantant dans la continuité des bâtiments existants.
- 3 - En s'inscrivant dans les directions dominantes du bâti existant.
- 4 - En s'adaptant au nivellement du terrain :
 - par la forme du bâtiment..
 - en évitant les gros remblais.
- 5 - En s'appuyant sur un écran paysager existant.
- 6 - En créant une court de ferme.



En préférant les points bas dans le relief ou à flan de coteau.



En évitant les lignes de crête.



En s'implantant dans la continuité des bâtiments existants.

ATTENTION

Grouper ne veux pas dire cacher





En s'implantant dans la continuité des bâtiments existants.



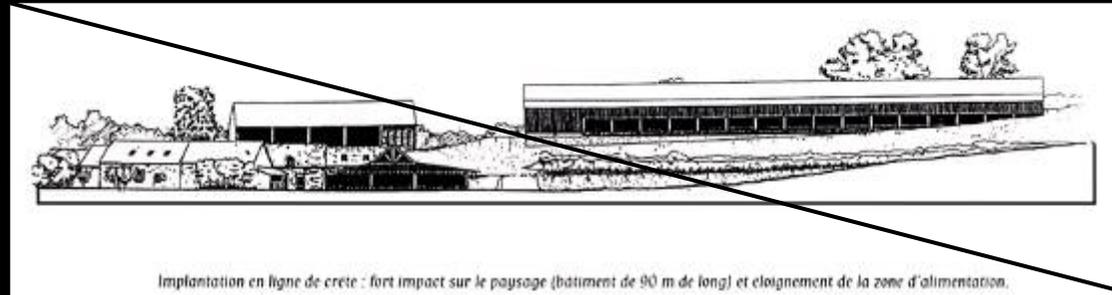
- 4 - En s'inscrivant dans les directions dominantes du bâti existant.



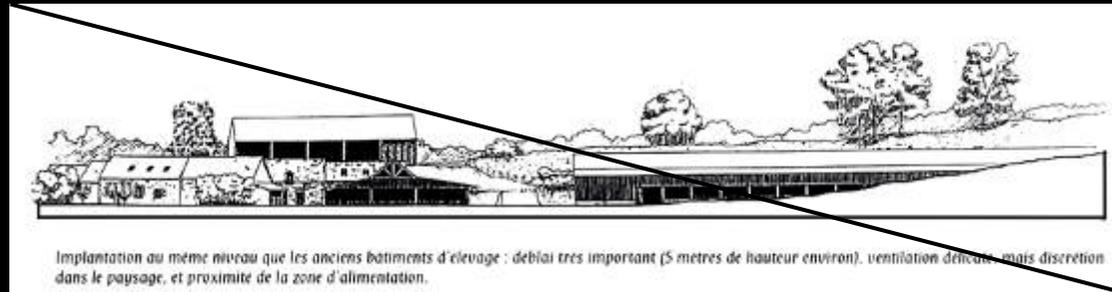
-En s'adaptant aux courbes de niveaux du terrain naturel.



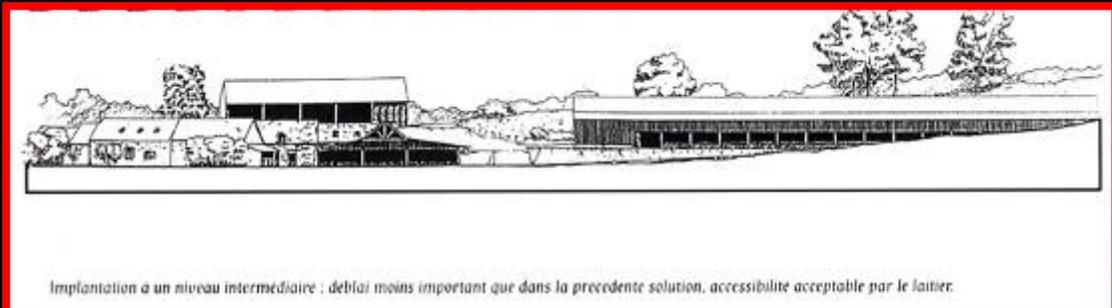
-En s'adaptant aux courbes de niveaux du terrain naturel.



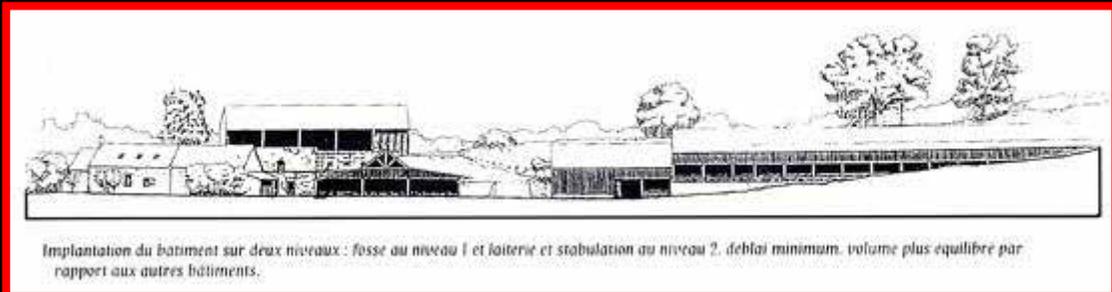
Implantation en ligne de crête : fort impact sur le paysage (bâtiment de 90 m de long) et éloignement de la zone d'alimentation.



Implantation au même niveau que les anciens bâtiments d'élevage : déblai très important (5 mètres de hauteur environ), ventilation difficile, mais discrétion dans le paysage, et proximité de la zone d'alimentation.



Implantation à un niveau intermédiaire : déblai moins important que dans la précédente solution, accessibilité acceptable par le laitier.



Implantation du bâtiment sur deux niveaux : fosse au niveau 1 et laiterie et stabulation au niveau 2, déblai minimum, volume plus équilibré par rapport aux autres bâtiments.

AGIR SUR LES DEBLAIS- REMBLAIS

- En préférant une implantation parallèles au sens du relief.
- En choisissant une surface de terrain qui nécessite un minimum de terrassement et en organisant l'écoulement des eaux.
- En opérant en déblais/remblais tout en profilant les talus en fonction de l'environnement.



1-1 ANCIEN BATIMENT / ADAPTATION AU SITE:

- sens du faitage dans le sens de la pente
- déblais/remblais permet de positionner le bâtiment dans une zone intermédiaire

1-2 BATIMENT NEUF / AUCUNE ADAPTATION AU SITE

- création d'une plate-forme par un gros remblais
- aucune plantation pour intégrer l'objet qui se trouve en position dominante et qui servirait surtout à tenir le remblais qui en l'état peut s'avérer dangereux en cas de ravinement du terrain.



2-1 BONNE ADAPTATION AU SITE

- sens du faitage dans le sens de la pente
- déblais/remblais permet de positionner le bâtiment dans une zone intermédiaire



- En s'appuyant sur un écran paysager existant .

ECRAN PAYSAGER





ANCRAGE DANS LE PAYSAGE

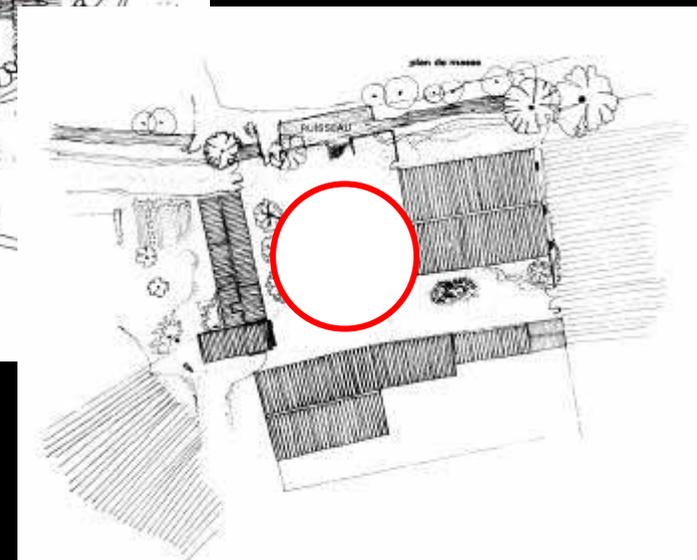
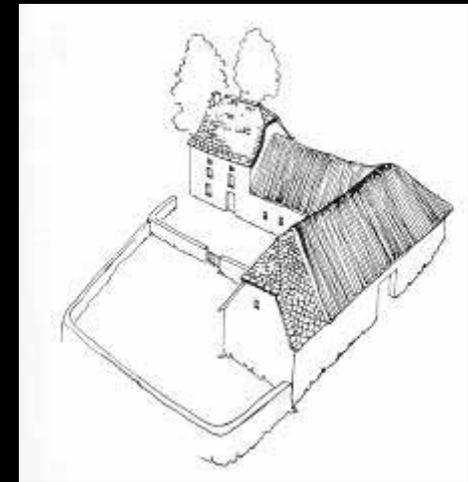
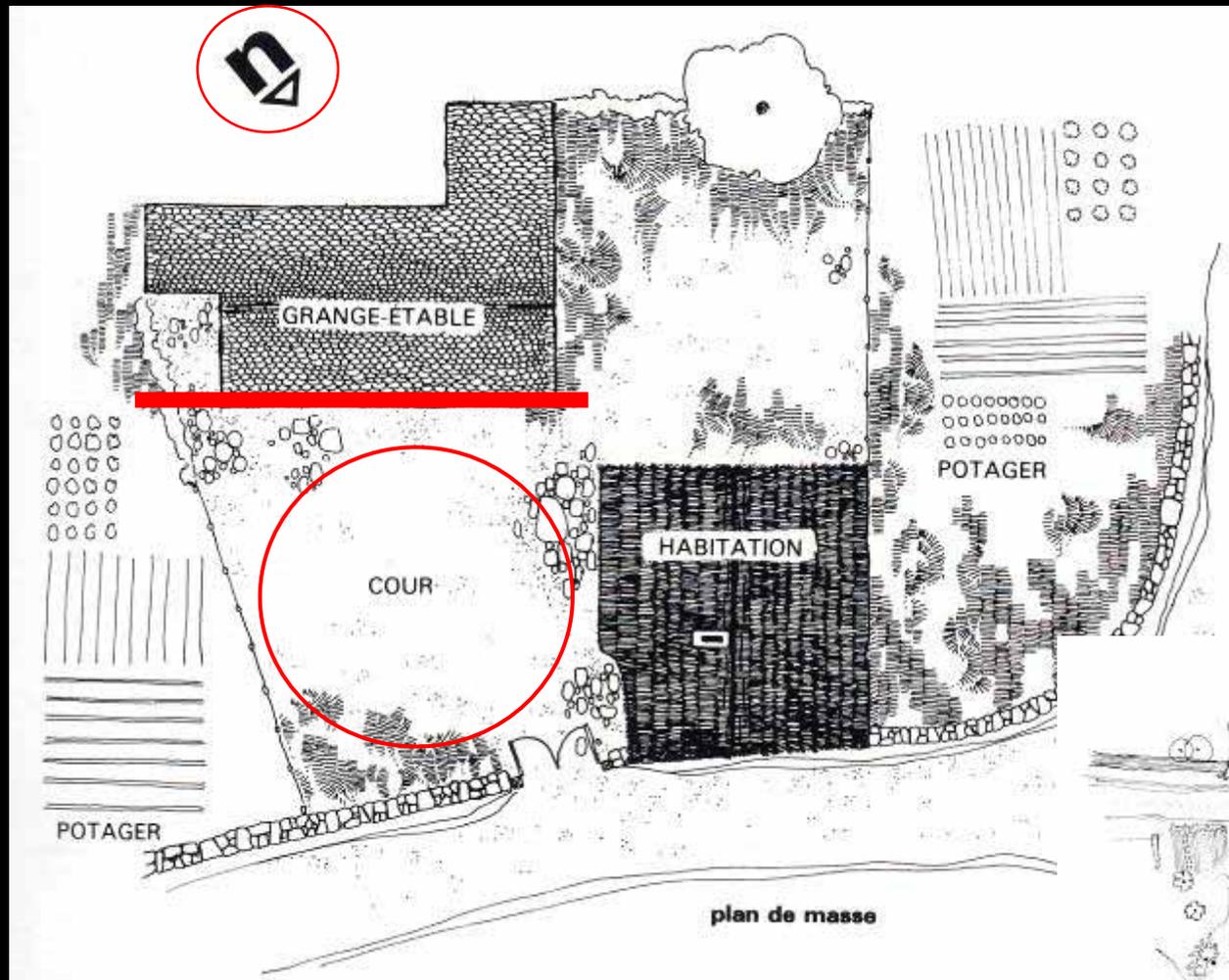
- ALIGNEMENT à la rangée d'arbre de haut-jet qui en fond de bâtiment lui permet de s'ancrer dans le paysage existant
- ALIGNEMENT à la clôture
- Position inférieure à la route

ECRAN PAYSAGER EXISTANT

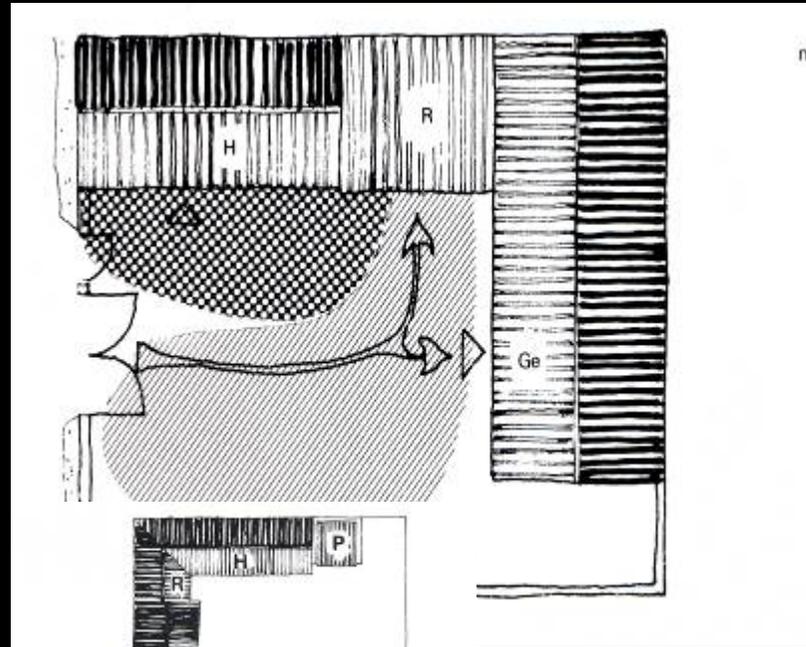
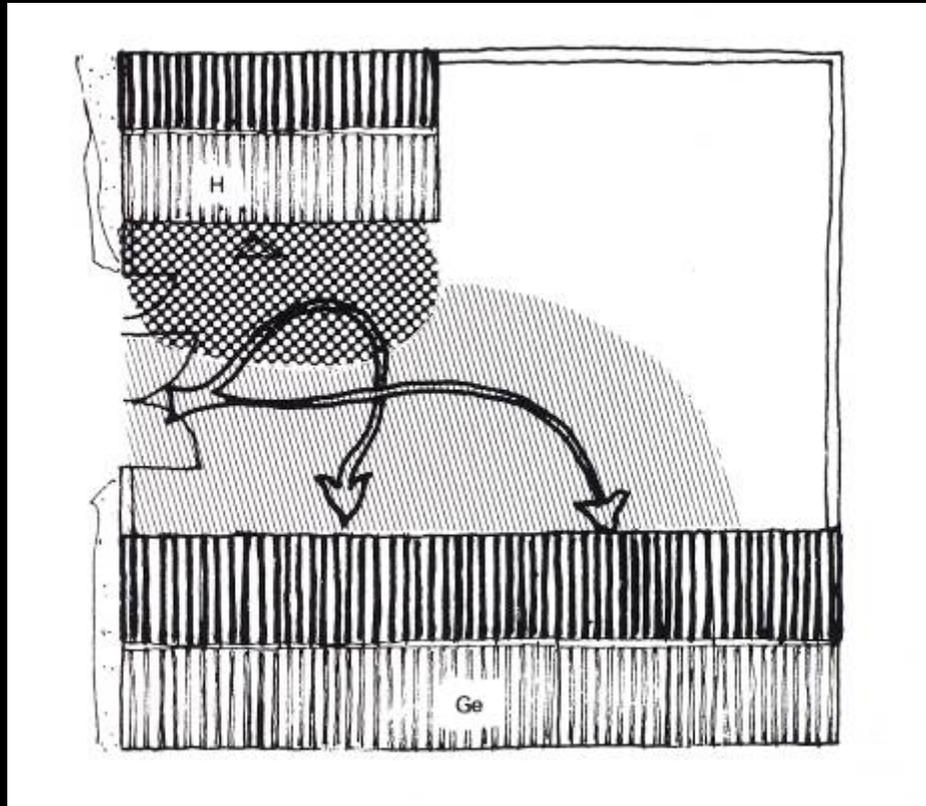
PARALLELE A
LA ROUTE

ADAPTATION A LA PENTE





Organisation autour d'une cour de ferme



Ferme à plan en L classique

mouvement des véhicules 

aire de travail 

espace réservé à la vie familiale 

H : habitation

Ge : grange-étable

R : remise

P : pigeonnier

